

## **LEED® Canada pour les habitations**

LEED® Canada pour les habitations est une initiative visant à promouvoir la transformation de l'industrie de la construction d'habitations pour l'amener à adopter des pratiques plus durables. Ce système d'évaluation cible les habitations qui affichent une performance écologique élevée.

Le système permet aux constructeurs d'habitations de se distinguer sur le marché en offrant des habitations parmi les plus durables, portant une marque nationale reconnue. Il aide aussi les acheteurs d'habitations à identifier celles dont la durabilité a été vérifiée par une tierce partie. LEED Canada pour les habitations vise à offrir une définition cohérente sur la scène nationale des caractéristiques d'une habitation durable et à permettre aux constructeurs de partout au pays d'obtenir une cote de durabilité pour leurs habitations.

Le système d'évaluation LEED Canada pour les habitations fait partie de l'ensemble exhaustif d'outils d'évaluation des bâtiments du programme LEED offert par le CBDCa en vue de promouvoir des pratiques de conception, de construction et d'exploitation durables des bâtiments au Canada. Au Québec, le fournisseur de service local pour cette certification est Ecohabitation. Il vérifie et accompagne les projets en cours de certification.

LEED Canada pour les habitations évalue la performance globale d'une habitation selon huit catégories de critères :

1. **Innovation et processus de conception (IPC)** : méthodes de conception innovantes, caractéristiques régionales uniques, mesures non prévues au système d'évaluation et niveaux de performance exemplaires.
2. **Emplacement et liaisons (EL)** : emplacement des habitations choisi de manière responsable sur le plan social et environnemental en relation avec la collectivité élargie.
3. **Aménagement écologique des sites (AÉS)** : pratiques qui encouragent la réduction de l'impact du projet sur le site (contrôle de l'érosion, aménagement paysager raisonné, etc.).
4. **Gestion efficace de l'eau (GEE)** : pratiques visant à économiser l'eau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'habitation.
5. **Énergie et atmosphère (ÉA)** : efficacité énergétique, particulièrement au niveau de l'enveloppe du bâtiment et de la conception des systèmes de chauffage et refroidissement.
6. **Matériaux et ressources (MR)** : utilisation efficace des matériaux, sélection de matériaux à privilégier du point de vue environnemental et réduction des déchets durant la construction.
7. **Qualité des environnements intérieurs (QEI)** : amélioration de la qualité de l'air intérieur en réduisant la production de matières polluantes et l'exposition à de telles matières.
8. **Sensibilisation et formation (SF)** : éducation des propriétaires, locataires et/ou gestionnaires des bâtiments sur le fonctionnement et l'entretien des éléments durables d'une habitation LEED.

Le système d'évaluation LEED Canada pour les habitations exige un seuil minimal de performance déterminé par des conditions préalables et attribue des points dans chacune des catégories susmentionnées lorsque les pratiques mises en place sont reconnues comme plus performantes sur le plan environnemental que des pratiques de construction classiques. Le nombre total de points obtenus détermine le niveau de certification.

Le projet est inscrit au Conseil du bâtiment durable du Canada et vise la certification LEED Canada pour les habitations.

Les maisons certifiées LEED seront NOVOCLIMAT avec une performance énergétique améliorée de 25% minimum.